



CLINIQUE POUR LA PERSONNE AGEE

Année :

Maladies infectieuses et bon usage des antibiotiques chez la personne âgée - FORMATION

Réf. : ECTRC07A



Compétences Visées

Prévenir le risque infectieux et connaître les règles de bon usage des antibiotiques.

Objectifs, Contenus

Connaître les particularités du risque infectieux chez le sujet âgé

- Les agents infectieux :
 - l'infection et son mécanisme,
 - la flore microbienne humaine et environnementale.
- Le contexte et données épidémiologiques.
- Les facteurs de risque individuels et institutionnels.
- Les impacts du risque infectieux chez la personne âgée.

Approfondir les principales pathologies infectieuses du sujet âgé

- Les infections du sujet âgé : pneumopathies, infections urinaires, infections de la peau (escarre, érysipèle), infections ORL, diarrhées dont à *Clostridium difficile*.
- Les situations épidémiques : gastro entérite, infection respiratoire basse, grippe, gale, tuberculose, nouveau virus.
- Les bactéries multirésistantes, les bactéries hautement résistantes.
- Les infections en lien avec l'environnement.
- Les spécificités gériatriques : facteurs physiologiques, tableaux cliniques masqués, dénutrition, polyopathie, immunoscénescence.

Maîtriser les règles de prévention du risque infectieux

- Les protocoles de prévention de ces différentes infections.
- Les mesures d'hygiène : mesures standards et complémentaires.
- La désinfection du matériel.
- La gestion de l'environnement et des circuits : locaux, restauration, linge, déchets, eau, robinetterie.

S'approprier les règles du juste usage des antibiotiques

- Les modalités de prescriptions destinées à prévenir l'émergence de bactéries résistantes.
- Les recommandations concernant l'antibiothérapie curative, les associations d'antibiotiques, l'antibioprophylaxie.
- Les critères de choix d'une antibiothérapie.
- La prescription en ville : règles de bon usage pour le médecin et le pharmacien (Guide AntibioVille).
- Le rôle des acteurs hospitaliers dans le bon usage des antibiotiques (PROPIAS).
- La maîtrise de l'antibiothérapie en EHPAD.

Formation Intra

Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

Prix

Tarif Intra : Nous consulter

Méthode

- Apport cognitif.
- Cas pratiques.
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles.

Valeur ajoutée de la formation

Animée par un expert, la formation s'appuie sur les recommandations de bonnes pratiques. Elle permet aux participants de mettre en oeuvre un plan d'actions de développement de la prévention du risque infectieux chez le sujet âgé. L'objectif n°4 : s'approprier les règles du juste usage des antibiotiques, sera approfondi en fonction des professions présentes à la formation.

Prérequis

» Apporter la liste des protocoles relatifs au risque infectieux et bon usage des antibiotiques existants dans leur structure.

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation est éligible au DPC

- Orientation n° 2 : Prévention des infections et de l'antibiorésistance
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des contraintes de validation de l'ANDPC, nous serons mesure de vous communiquer un numéro de programme DPC dans les trois mois après la contractualisation de la formation.

Voir aussi

- **Dépendance nosocomiale (iatrogène) : comprendre et prévenir**